



Vol à l'étalage avec délit de fuite

Par **nounouck**, le **15/03/2012** à **18:02**

Bonjour, je viens de me faire prendre a voler dans un magasin de vêtements, la vendeuse m'a interpellé et j'ai tout de suite proposé de payer (il y en avait pour 40€, je me suis sentie très bête et j'ai énormément regretté). Au début, la vendeuse a accepté, mais elle a tout de même appelé la responsable pour qu'elle vienne. Cette dernière n'a pas accepté qu'on me laisse partir comme ça même si je payait et a demandé a ce qu'on appelle la police. A ce moment la, moi déjà honteuse et complètement paniquée, je suis partie en courant (sans l'article volé que j'avais tout de suite rendu, et sans payer non plus du coup). La vendeuse ne m'a pas rattrapé mais je pense qu'elle a tout de suite appelé la police et porté plainte. Sachant qu'il y avait des caméras de surveillance dans le magasin et qu'il en a un certain nombre dans la ville (notamment dans le tram que je prend quasiment tous les jours, j'ai peur que la police me retrouve. Est ce possible? Si oui qu'est ce que je risque, sachant que je n'ai aucun casier? Merci de me répondre, je suis complètement paniquée, je ne vais plus oser sortir de chez moi!!! Une chose est sure, je ne ferais plus jamais ça!